Le copitaine Deutrelaine, pour faire sentir à M. Dubus son erreur, se contenta de répondre avec beaucoup d'esprit :

« *A M. Ubus, paésident de la commission municipale.* »

ANZIN — Mme veuve Pisson assistait à l'enterrement de l'une de ses voisines, elle aidait même à porter le cercueil lorsque tout à coup elle ressentit un malaise, elle pria les autres personnes de faire suspendre la marche du cortège ; on la transporta alors dans une maison voisine, où elle mourut quelques minutes après.

— AMIENS. — A propos de danger d'incendie dans les théâtres, nous lisons dans les journaux de la Somme, la lettre suivante que M. le Maire d'Abbeville, vient d'adresser au Commissaire pe Police :

« Jeudi prochain doit avoir lieu sur le théâtre de notre ville la représentation de la pièce intitulée : la *Roussole*.

» Les suites terribles du récent incendie du théâtre municipal de Nice imposent plus que jamais aux municipalités le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde du public dans les théâtres.

» J'ai donc décidé qu'à l'avenir, avant chaque représentation, toutes les portes fermant les ouvertures pratiquées pour livrer passage au public, en cas d'incendie, seraient munies de leurs clefs, de manière à pouvoir être ouvertes sans aucune difficulté. De plus, indépedamment de l'éclairage au gaz, chaque couloir devra être muni d'une lampe à huile ordinaire, qui restera allumée pendant toute la représentation.

» Je vous invite, Monsieur le commissaire, à veiller à la stricte exécution de ces mesures.

» Vous devez vous opposer à ce que le public soit admis dans la salle, avant que les prescriptions qui précèdent aient été exécutées de tous points. »

—HAZEBROUCK. — Mardi dernier, une touchante cérémonie a eu lieu dans notre ville. Presque toute la population avait voulu donner une marque de douloureuse sympathie à la famille Lernout, cruellement éprouvée par la mort d'un de ses membres, Gabriel Lernout mort à vingt ans, après une courte maladie.

Ce jeune homme, la joie et l'honneur de sa famille, étaient un des meilleurs élèves de l'Université catholique de Lille.

M. le baron de La Grange, député d'Hazebrouck, son gendre M. de l'Epine, et son fils aîné M. Ernest de la Grange, avaient tenu à assister au service funèbre et à donner ainsi à la famille éplorée un gage de douloureuse sympathie. Plusieurs professeurs du Petit-Séminaire, dont Gabriel avait été l'élève et à qui il avait conservé une filiale affection, étaient dans le cortège.

On remarquait une députation d'élèves de la Faculté catholique de médecine de Lille, portant sa bannière couverte d'un crêpe et une immense couronne d'immortelles avec cette inscription : *La Faculté catholique de médecine de Lille à Gabriel Lernout.* La députation était conduite par M. l'abbé Bazin, vice-recteur, accompagné de M. Desplats, professeurs de chimique médicale, de M. Eustache, professeur de chirurgie, et de M. Rogie, chef des travaux anatomiques.

M. Rogie, professeur de l'institut catholique M. Samsoen, d'Hazebrouck, étudiant en médecine, M. Lemiro, professeur au Petit-Séminaire, ont pris tour à tour la parole sur la tombe du regretté défunt et leurs discours ont été écoutés avec la plus religieuse émotion.

Puissent ces unanimes témoignages de condoléance alléger quelque peu la douleur des parents et des amis qui pleurent l'infortuné jeune homme moissonné à la fleur de l'âge, et ravi à leur tendresse.

— HAVELUY. — Un déplorable accident vient d'arriver à la fosse d'Haveluy.

C'est un nommé Moriaux, ouvrier mineur, père de famille, qui en a été victime.

Cet ouvrier travaillait sur un treuil lorsqu'à un moment donné il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 35 à 40 mètres.

On s'empressa d'aller le relever ne croyant trouver qu'un cadavre ; mais malgré deux côtes brisées il respirait encore. Néanmoins son état est fort inquiétant et on craint beaucoup des lésions internes.

— CAVRON. — Un accident a coûté la vie, le 4 courant, à un petit garçon de 10 ans, Houilliez Anselme. S'étant trop approché d'un attelage conduit par le sieur Bessu de Fressin, le pauvre enfant est tombé accidentellement et a été écrasé par une des roues du chariot. Sa mort a été instantanée. L'accident est attribué à l'imprudence de la victime.

— GONDECOURT. — Il y a quelques jours, vers dix heures du matin, la femme Isbled, âgée de 80 ans, vit entrer chez elle un individu qui lui demanda la permission d'allumer son tabac. Elle l'accorda et offrit même une chaise à cet individu.

Il ne tarda pas à se retirer, puis il revint demandant encore une allumette.

La femme Isbled la lui présentant, il s'écria : « Ce n'est pas cela qu'il me faut, c'est de l'argent. »

Aux cris de la femme Isbled, les voisins accoururent, mais le misérable avait eu assez de temps pour ouvrir un meuble et prendre le peu d'argent qu'il contenait et de s'enfuir.

On a son signalement, et l'on compte qu'il ne tardera pas à être arrêté.

— ELNES (Pas-de-Calais). — Depuis quelques mois, les crimes se succèdent rapidement dans le Pas-de-Calais.

Mardi dernier, vers quatre heures du matin, un vol, suivi d'une tentative de meurtre, a été commis à Elnes, canton de Lumbres, arrondissement de Saint-Omer.

Le sieur Joseph Ficheux, âgé de 23 ans, domestique à Wismes, se rendait à Esquerdes. Au moment où il passait dans le bois d'Elnes, il fut assailli par deux individus qui lui portèrent trois coups de couteau dont deux, l'un au cou et l'autre entre les côtes, lui firent d'assez profondes blessures. Ses deux agresseurs le considérant comme mort accomplirent alors le vol. Ils lui enlevèrent un porte-monnaie contenant un franc, un paquet renfermant quelques hardes et un parapluie.

— BOULOGNE. — Le Vendredi-Saint de cette année, des jeunes gens de Boulogne avaient voulu pour s'amuser, parodier la passion.

Le jour de Pâques, l'un d'eux, celui qui avait choisi le rôle de Judas, était atteint d'une affreuse petite vérole qui le couvrait comme d'une lèpre. On le fit entrer à l'hôpital ; il eut le *délirum tremens* et il mourut le surlendemain dans d'atroces douleurs et sans sacrements. On avait été obligé de lui mettre la camisole de force et quatre hommes devaient le tenir. Cette mort terrible, suivant de si près, une sacrilège parodie, fait l'objet de toutes les conversations.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 mai. — Maria Lambré, rue du Tilleul, cour Vandaele, 11 — Stéphanie Vandekerckhove, rue de la Basse-Masure, 28. — Adrienne Carette, rue de la Chaussée, maison Parent. — Philomène Debucquoi, rue de la Guinguette, 127. — Jeanne Christiaen, rue Darbo, cour Tiberghien.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 mai. — Flore Leroy, 9 ans, rue Turgot, cour Vandamme, 13. — Marie Stalens, 67 ans, ménagère, rue de l'Industrie, maisons Choquet. — Louis Heuls, 10 mois, rue Turgot, 112.

MARIAGES du 7. — Louis Defrenne, 38 ans, contre-maître de tissage, et Elise Richez, 29 ans, ménagère. — Arthur Desmaretz, 28 ans, comptable, et Zoé Chieus, 21 ans, sans profession. — Edmond Duhamel, 32 ans, employé de commerce, et Marie Dujardin, 25 ans, modiste. — Ferdinand Willaumez, 36 ans, tisserand, et Anne Germain, 37 ans, tisserande.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 9 mai 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles VERSCHINGEL, veuf de Dame Rosalie VANHOUTTE. décédé à Roubaix, le 1er mai 1880, dans sa 73e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 9 mai 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Henriette PETIT, veuve de Monsieur Jean-Baptiste GADENNE, décédée à Roubaix, le 1er avril 1881, à l'âge de 68 ans et 9 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré célébré en l'église paroissiale du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 9 mai 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Elise MERLIN, décédée à Roubaix, le 30 mars 1881, dans sa 25e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 10 mai 1881, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Maria-Louise GHESQUIÈRE, épouse de Monsieur Joseph LECOMTE, décédée à Roubaix le 11 avril 1881, à l'âge de quarante ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 9 mai 1881, à 8 heures 1½, pour le repos de l'âme de Monsieur Augustin-Joseph DESOBRY, décoré de la médaille militaire de la Légion-d'Honneur, concierge du dépôt de sûreté, époux de Dame Madeleine NETTER, décédé à Roubaix, le 8 avril 1881, à l'âge de soixante et un ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le 9 mai 1881, à 9 heures 1½, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Joseph STEUX, décédé à Roubaix, le 7 avril 1881, dans sa 67e année.—Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 9 mai 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Cécile DESBARBIEUX, veuve de M. Jean DELCROIX, décédé à Roubaix, le 9 mai 1880, dans sa 80e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique.

— LES BIJOUX DE LA PRINCESSE STÉPHANIE. —Tous sont des présents offerts à la princesse depuis qu'elle a été fiancée à l'archiduc Rodolphe. Il serait difficile de les énumérer tous ; citons un splendide collier en saphirs et brillants, et un diadème formé de brillants et de perles roses d'une rare magnificence, cadeau de l'empereur d'Autriche ; un collier de quatre rangs de perles avec plaque de saphirs et brillants, offert par l'archiduc Rodolphe ; un collier et diadèmes de brillants et turquoises donnée par le roi Léopold II ; une broche garnie du portrait en miniature de la princesse, entouré de riches brillants ; une rivière composée de neuf énormes brillants d'une beauté merveilleuse et un éventail peint sur velin, monté sur or et garni de diamants, présent de S. A. R. Mme la comtesse de Flandre.

—Nous avons parlé déjà, il y a quelques mois, de ces commissions inquisitoriales qui parcourent officiellement la Belgique, relevant partout les griefs de la libre-pensée contre les écoles catholiques libres, contre leurs bienfaiteurs, leurs maîtres, leurs élèves, et partout soulevant l'indignation, la répulsion de tous les gens de bien.

Cette enquête scolaire, suivie au jour le jour avec une intelligente ténacité par la presse catholique, offre en beaucoup de lieux un très vif intérêt et aboutit précisément à démontrer le contraire de ce qu'y cherchent avec tant d'âpreté les inquisiteurs ministériels.

Hier, à Waerschoot, un témoin, invité comme tous les témoins appelés à dire ce qu'il sait de la pression exercée en faveur des écoles libres, répondait au contraire avec une grande énergie :

L'hiver de 1879-80 a été l'un des plus mauvais que j'aie connus. Les fabricants libéraux ont abusé de leur influence, notamment M. Lejour-Van de Capelle et surtout la famille de Schepper qui, outre sa fabrique, possède 70 maisons, pour mettre leurs ouvriers entre l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école libérale, ou de perdre leur ouvrage et d'être chassés de leurs maisons.

On a vu des dames de la famille de Schepper ayant assez de cœur pour aller, au plus fort de ce terrible hiver, dire aux familles pauvres : Vous allez envoyer vos enfants à l'école libérale, sinon avant 48 heures nous vous jetons sur le pavé Or, il y avait 20 degrés de froid ! Je ne dirai pas ce que ces familles ont souffert : je l'ai vu.

L'auditoire applaudit ; l'inquisiteur se fâche: — Gendarmes, expulsez le premier de ceux qui se permettront encore une marque d'approbation.

Puis l'échevin du lieu comparaît à son tour ; il proteste énergiquement contre la loi impie de 1879, la loi *de malheur* qui a chassé Dieu de l'école.

L'INQUISITEUR. — La première loi est celle du pays.

LE BOURGMESTRE. — Non : la première loi est celle de Dieu.

L'INQUISITEUR. — La première loi est la nôtre. Tout pouvoir vient non de Dieu, mais du peuple. Que me fait la loi de Dieu ? Respect à notre loi.

LE BOURGMESTRE. — Monsieur, vos cheveux sont blancs presque autant que les miens. Le Grand Inquisiteur jugera un jour entre nous. Comme échevin, pas plus que comme particulier, je ne ferai jamais rien contre la loi de Dieu.

L'INQUISITEUR. — On saura bien vous y obliger.

Ces scènes se renouvellent presque chaque jour et montrent la répulsion méritée qui accueille chez nos voisins l'école sans Dieu, ce *laïcisme obligatoire* qui demain peut-être, sera chez nous aussi la loi de l'Ecole officielle, et contre lequel nous devons lutter, aujourd'hui, demain, tous les jours, comme nos frères des Flandres, avec notre énergie la plus ardente, avec notre plume, notre bourse et tout notre cœur.

FAITS DIVERS

— M. le président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a visité samedi après-midi la manufacture de porcelaines de Sèvres.

Il était accompagné par M. Ollendorf, chef-adjoint du cabinet, et par M. Roujon, son secrétaire particulier.

— Mme Emile de Girardin, arrivée depuis deux jours à Paris, demande, assure-t-on, l'annulation des dispositions dernières de son mari et se prétend héritière de la moitié des acquiets.

En présence des difficultés soulevées par elle. M. Alexandre de Girardin a cru devoir quitter, avec sa famille et ses gens, l'hôtel de la rue de la Pérouse et attendre pour y rentrer l'issue du procès.

— On annonce le mariage de M. Patrice de Mac-Mahon, lieutenant au 8e bataillon de chasseurs à pied, fils aîné du maréchal de Mac-Mahon, avec Mlle de Bryant, la fille du premier mari de Mme Mackay. M. Mackay, l'homme le plus riche de l'Amérique, a adopté et doté sa belle-fille.

— La présence à Cahors de sa cousine, la chanteuse de café-concert, a effrayé M. Gambetta. Le *Pays* publie, en effet, la note suivante :

« Une demoiselle Gambetta, engagée à Cahors, pour le mois de mai, dans un café-concert, a été invitée à quitter la ville. »

— UN ÉQUIPAGE AFFAMÉ. — La barque allemande *Tiger*, partie le 4 décembre de Liverpool pour Baltimore, a eu sa traversée indéfiniment allongée, tantôt par des vents-debout tantôt par des calmes plats.

Au commencement de mars, on a été obligé de réduire les rations ; le 31 on a bu la dernière goutte d'eau, et le 3 avril on a mangé la dernière bouchée qu'il y eût à bord.

Quand il n'y a eu plus de vivres, le chien du capitaine a été égorgé, et les hommes d'équipage se sont partagé son sang et sa chair.

Les jours suivants, les matelots ont essayé de mâcher le cuir de leurs souliers préalablement trempé dans de l'huile de lin. Cette dernière ressource épuisée, le découragement a été complet, et les hommes s'encourageaient les uns et les autres à se suicider, avec le secret espoir de dîner du premier qui succomberait à la tentation.

Dans cette affreuse détresse, une barque allemande et une goëlette américaine ont passé à proximité du *Tiger*, mais sans consentir à répondre à ses signaux de détresse.

Tout espoir semblait perdu, et l'on agitait sérieusement la question pour savoir qui serait mangé, quand le 8 avril à 7 h. du matin, le salut est apparu sous la forme du steamer britannique *Nebo* venant de Rio-Janeiro, le steamer a mis en panne, à la vue des signaux de détresse de la barque, et bientôt est arrivée une embarcation pleine de squelettes, qui ont péniblement monté à bord et informé le capitaine du *Nebo*, qu'ils étaient le capitaine et l'équipage du *Tiger* et qu'ils avaient une faim de tigre, n'ayant rien mangé depuis cinq jours — le jour du chien — et rien bu depuis neuf jours.

On a immédiatement servi à manger à ces pauvres diables, et le capitaine du *Nebo* est prêt à faire un affidavit qu'il n'a jamais vu de pareils coups de fourchette. Quand ils ont été rassasiés, on les a renvoyés sur leur barque avec une bonne provision d'eau, pain, farine, bœuf, flageolets et autres légumes.

Après 2 heures d'arrêt, le *Nebo* s'est remis en route et est arrivé à New-York.

— Voici qui fera la joie des savants antiquaires et archéologues :

On écrit de Montdidier (Somme) qu'en travaillant aux substructions de la ligne d'Amiens à Dijon, les terrassiers ont découvert, à 3 mètres de profondeur, dans les prairies dites *Catiches*, près de Montdidier, des ossements colossaux entièrement pétrifiés et des dents adhérentes à des silex, appartenant à un des grands mammifères de l'époque pliocène. On a découvert également de nombreuses tombes gallo-romaines, ainsi qu'un vase du même temps complètement intact.

— Hier soir, Mlle Gyka, après avoir fait exécuter par son cheval Kaïro les exercices habituels, était montée sur ce noble et intelligent animal pour faire le tour de l'arène et saluer le public, lorsque la bête a fait un faux pas et la malheureuse écuyère, lancée par-dessus la tête de son cheval, a éprouvée une chute dans laquelle elle s'est fracturé la jambe à la jointure du jarret ; on a été obligé de la transporter à son domicile sur une civière.

—L'Académie, dans sa séance de jeudi, a décerné le premier prix Gobert (un prix de 10,000 francs) à M. Chéruel, auteur de l'*Histoire de la minorité de Louis XIV* (4 vol. in-8°).

Le second prix, à M. Berthold Zeller, pour sa publication intitulée : *Richelieu et les ministres de Louis XIII : le Connétable de Luynes*.

Le concours Thérouanne a été aussi jugé.

Le prix est partagé entre M. Bourelly, chef d'escadron d'état-major, directeur des études à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, pour son travail intitulé : *Le Maréchal de Fabert* (2 vol. in-8°), et M. de Piépape, officier du service d'état-major, pour son *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France*.

L'Académie a, en outre, accordé une mention très honorable à M. E. Hardy, auteur d'un ouvrage en 2 volumes sur les *Origines de la tactique française*.

Le 11e grand concours international de tir offert par le Cercle des *Carabiniers roubaisiens*, aux sociétés et amateurs français et étrangers, concours, organisé sous le patronage de la ville, continuera les 8, 9, 15, 16, 22, 23, 26, 29, 30 mai, 5, 6 juin.

Voici la liste des prix, s'élevant à 10,000 fr., et les conditions du concours :

Armes de guerre. — Distance 200 mètres

Cible fixe (cartes blanches). Le même tireur n'aura droit qu'à deux séries.

PRIX D'HONNEUR. — AU PLUS DE POINTS DANS UNE SÉRIE

1er prix, offert par M. le Ministre de la Guerre, un magnifique révolver avec étui ; 2e, une médaille en vermeil, offerte par M. Harinkouck, président des Carabiniers ; 3e, id. offerte par M. Cordonnier fils, vice-président des Carabiniers; 4e à 6e, une médaille en argent ; 7e à 12e, une médaille en bronze.

CIBLE A VOLONTÉ. — DISTANCE : 200 MÈTRES. Aux points et aux blancs (cartes roses) — 1er prix, offert par M. Pierre Catteau, conseiller général, un objet d'art; 2e, id. un objet d'art; 3e, offert par M. Isaac Holden, un objet d'art ; 4e, id. un objet d'art; 5e, 3 couverts aux armes de la ville, 120 f ; 6e, 3 id, 120; 7e, 2 id, 80; 8e, 2 id. 80; 9e, 1 id. 40; 10e, id; 11e, id; 12e, id; 13e, id ; 14e, id ; 15e, id ; 16e, id ; 17e, id ; 18e, id ; 19e, id ; 20e, id; 21e, id; 22e, id; 23e, id; 24e, id; 25e, id; 26e, 6 cuillères à café, 30 fr.; 27e, id ; 28e, id; 29e, id; 30e, id; 31e, id; 32e, id; 33e, id; 34e, id; 35e, id; 36e, une médaille en bronze.

37e, prix, une. médaille en bronze ; 38e, id ; 39e, id ; 40e, id

AUX BLANCS

1er prix, offert par M. le président de la République, un déjeuner en porcelaine de Sèvres; 2e, offert par le Conseil général, un objet d'art; 3e, offert par M. Morel, conseiller d'arrondissement, un objet d'art ; 4e, deux couverts aux armes de la ville fr. 80 ; 5e, 1 id, fr. 40 ; 6e, id ; 7e, id ; 8e, id ; 9e, id ; 10e, id ; 11e, id ; 12e, id ; 13e, id ; 14e, id ; 15e, id ; 16e, 6 cuillères à café, fr. ; 17e, id ; 18e, 5 id. fr. 25 ; 19e, id ; 20e, 4 id, fr. 20 ; 21e, id ; 22e, 1 médaille en bronze; 23e, id ; 24e, id ; 25e, id ; 26e, id ; 27e, id ; 28e, id ; 29e, id ; 30e, id.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Sont admises à la cible fixe et à la cible à volonté (cartes roses), toutes les armes à hausse et guidon découverts, sans tunnel, lorgnon, double détente, ni support.

A la cible d'honneur, le prix de la série de cinq balles, est de 2 fr. 50 c., et à la cible à volonté, de 1 fr. 50.

Le même tireur pourra avoir un prix à la cible d'honneur, un prix aux points et un prix aux blancs à la cible à volonté, mais dans des séries différentes. — Si, dans une même série, un tireur avait un point et un blanc, donnant droit à deux prix, il devrait opter pour le prix le plus élevé, et en cas d'égalité, le point l'emportera sur le blanc.

Des armes système GHAYE seront mises à la disposition des tireurs, l'arme sera présentée chargée, moyennant cinq centimes le coup.

CIBLE A VOTONTÉ.— DISTANCE : 20 MÈTRES.— Armes de guerre proprement dites (cartes vertes.) — Position du tireur debout ou à genoux.

AUX POINTS

1er prix offert par M. Scrépel, député. Un objet d'art. — 2e 6 0/0 de la recette que produira cette cible. — 3e 5 0/0 id; 4e 4 0/0 id ; 5e 3 0/0 id ; 6e 3 0/0 id ; 7e 3 0/0 id; 8e 2 0/0 id; 9e 2 0/0 id; 10e 2 0/0 id.

AUX BLANCS

1er prix 7 0/0 de la recette que produira cette cible. — 2e 6 0/0 id; 3e 5 0/0 id ; 4e 4 0/0 id ; 5e 3 0/0 id ; 6e 3 0/0 id; 7e 3 0/0 id; 8e 2 0/0 id; 9e 2 0/0 id; 10e 2 0/0 id.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Ne sont admises à cette catégorie que les armes réglementaires, servant ou ayant servi dans les armées ou milices Européennes.

Le poids minimum des détentes est de 2 kilog.

Prix de la série de 5 balles, 1,50. — Le tireur ne peut avoir qu'un prix.

Des fusils GRAS et des munitions seront à la disposition des tireurs. — Le coût de chaque cartouche est de quinze centimes.

Il y aura quatre cibles du diamètre d'un mètre, avec un blanc de 18 centimètres ; le reste sera divisé en cinq cercles, le blanc comptera pour six points, le cercle qui le touche pour cinq, le suivant pour quatre, le suivant pour trois, le suivant pour deux, et le dernier pour un.

Pour les prix aux points le barrage sera décidé par 1, 1, 1 et 1, en commençant par la dernière balle.

En cas de nouvelle égalité, les prix seront partagés, excepté pour les prix donnant droit aux médailles et aux objet d'art. Pour ces derniers, les blancs seront mesurés et le plus haut prix sera adjugé à la moindre somme d'écart.

CIBLE A VOLONTÉ.—Distance : 100 mètres aux blancs (Cartes jaunes). — 1er prix, offert par M. Allart, maire de la ville de Roubaix, un objet d'art. 2e, id. offert par les dames de la ville, un objet d'art. 3e, id. 2 couverts et 2 cuillères aux armes de la ville, 100 fr ; 4e, id. 2 couverts aux armes de la ville fr. 80; 5e, id. 2 id. 80; 6e, id. 1 id. 40; 7e. id. 40; 8e, id. 40; 9e, id. 40; 10e, id. 6 cuillières à café 30; 11e, id. 6 id. 30; 12e, id. 25; 13e, id.; 14e, id.; 15e, id. 4 id. 20; 16e, id.; 17e, id. 1 médaille en argent; 18e, id. 1 médaille de bronze; 19e, id.; 20e, id.

Sont admises à cette catégorie toute espèce d'armes.

Prix de la série de 5 balles, 1 fr. 50 — Le tireur ne peut avoir qu'un prix.

Il y aura deux cibles d'un diamètre d'un mètre. Le blanc sera de dix centimètres, avec ou sans visuel de dix-huit centimètres, au choix des tireurs.

Primes

Pour 25 blancs touchés,	1 cuillère à café, fr.				5
id 50	id	id	2	id	10
id 75	id	id	3	id	15
id 100	id	id	4	id	20
id 125	id	id	6	id	30
id 150	id	id	1 couvert		40

Les blancs des cibles à 200 et à 100 mètre, comptent pour les primes.

Après avoir obtenu la prime de 150 blancs, le tireur ne pourra plus concourir que pour des primes de 25 blancs.

Le tireur qui n'aura pas obtenu de prix et et de prime, aura droit à une cuillère à café pour 15 blancs touchés.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le tir commencera le 24 avril, à huit heures du matin, et se terminera à sept heures et demie, avec interruption de midi à une heure et demie.

Il sera continué les 25 avril, 1, 2, 8, 9, 15, 16, 22, 23, 26, 2 , 30 mai, 5 et 6 juin.

Sur la demande de trois tireurs le tir sera ouvert les autres jours.

Les séries sont nominatives.

Toute série commencée devra être achevée avant d'en commencer une autre.

Les blancs seront communiqués aux tireurs, après chaque 1/2 jour.

A la demande des gagnants, les pièces d'argenterie, à l'exception des dons, seront échangées pour leur estimation dans le programme, la demande devra être faite au secrétaire avant la clôture du tir.

Toute personne ne faisant pas partie de la Société pourra assister au tir en prenant une série qui servira de carte d'entrée.

Un règlement auquel tous les tireurs doivent se conformer, sera affiché dans la salle du tir.

La commission jugera sans appel les cas imprévus

Une cible d'essai sera à la disposition des tireurs, de 7 heures à 8 heures du matin.

Tir Militaire 22 et 23 mai

Cible réservée aux officiers de l'armée active, réserve et territoriale en uniforme.

CIBLE FIXE GRATUITE. — A LA PLUS SÉRIE. — Deux série de 5 balles. — 1er prix, offert par M. le général Lefebvre. 2. id. 1 médaille en vermeil, don de M. Harinkouck, président du cercle des carabiniers ; 3. id. 1 médaille en argent ; 4. id. ; 5. id. 1 médaille en bronze ; 6 et 7. id. ; 8. 1 brevet ; 9. et 10. id.

Cible réservée aux sous-officiers et soldats de l'armée active, réserve et territoriale en uniforme. Deux séries de cinq balles. — A la plus belle série.

1er prix, une médaille en vermeil, don de M. le préfet du Nord; 2e, une montre en argent; 3e, une montre en alluminium; 4e, une montre en alluminium; 5e et 6e, une pipe en écume; 7e et 8e, une pipe en racine; 9 à 15, une blague à tabac.

Les officiers, sous-officiers et soldats devront fournir leurs munitions.

Tir gratuit à la Carabine Flobert

Offert aux Elèves de toutes les Ecoles de la Ville. Les 12 et 19 mai. Ne pourront prendre part à ce concours, que les jeunes gens âgés d'au moins 12 ans et qui seront accompagnés d'un Professeur ou d'un délégué à cet effet. 24 prix, œuvres d'art et de littérature, dons de plusieurs notables de la ville. Chaque élève aura droit à une série de cinq balles.

Fait à Roubaix, le 18 Avril, 1881.

AVIS AUX SOCIETES

Les sociétés qui confient l'impression de leurs Affiches, Circulaires et Réglements de la maison Alfred REBOUX, (rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Avis important

Les annonces légales et judiciaires de cantons de Roubaix et de Lannoy, insérées dans la grande édition du *Journal de Roubaix*, sont reproduites gratuitement dans l'*edition à cinq centimes* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

Bulletin du Commerce

PRODUITS DIVERS

Le Havre, 7 mai, soir.

Cotons clôture calmes, prix faibles. Ventes de la journée 300 balles. On cote très ordinaire Louisiane sur janvier-mars 68,50, dsur juin 66,25 les 50 kil.

Liverpool, 7 mai.

Cotons (clôture du marché). — Ventes de la journée. 8000 balles dont 1000 pour la spéculation et l'exportation et 7000 pour la consommation.

Marché calme,

Importations 8,000 balles.

Anvers, le 7 mai.

Froments affaires calmes, prix bien tenus.

Seigles fermes.

Pétrole tendance ferme.

Disponible 19,25, courant 19,25, juin 19,25, 4 derniers, 21,00.

Sucre tendance faible.

Disponible 58,75, 3 d'oct. 52,40.

Cafés faibles. On a vendu 400 sacs Haiti à 34 cent. le 1½ kil. acq.

Londres, 7 mai.

Temps beau

Cargaisons flottantes

Marché ferme, prix en faveur des vendeurs. On a vendu une cargaison Standard n° 2 par le Scottish-Lissie pour le continent à 47 shil. et une Chili n° 1 pour le continent à 44½.

Cargaisons arrivées 1 à vendre 22.

Londres, 7 mai.

Sucres bruts affaires plus calmes prix sans changement appréciable. Raffinés calmes, prix tenus aux cours précédents. On cote marque Lebaudy 29½.

Nantes 7 mai.

Sucres. On a vendu 1380 sacs Réunion, 462 barriques et 49 quarts, Antilles françaises. On cote Réunion bonne 4me acq. 60 à 61 les 50 kil. acq.

Cafés. On a vendu 25 sacs Bouthyne à 85, 25 sacs Maros à 86, 25 ballottins Réunion pointus à 350, 25 quarts Guadeloupe habitant à 415 et 10 quarts Guadeloupe bonifleur à 432 les 100 k.

Marseille, 6 mai, soir.

Blés. Marché calme cours sans changement. Ventes de la journée 4,300 qtx. dont 1000 à livrer. Imp. 5700 qtx.

Ghirka Berdianska poids 128½ k. 38,75, tendre Danube 25, tendre Bombay 28, tendre Red-Winter, n° 2 à livrer sur courant du mois 28,75 les 100 kil.

Sucres fermes. On a vendu 420 sacs Havane n° 2 et cristallisé centrifuge à 63 les 100 kil

Cafés faibles. On a vendu 1260 sacs dont 1136 Petit Goave à 62, 100 Salvador à 70,50, 30 Guadeloupe bonifleur à 130 les 50 kil. ent.

Saindoux calmes. On a vendu 600 tierçons Wilcox sur juillet-décembre à 70 les 50 kil.

Bois de teintures calmes. On a vendu 20 tonnes Campêche Carmen 1re coupé à 29 les 100 kil.

Cours commerciaux du marché de Paris

Paris, 7 mai 1881.

HUILE DE COLZA (100 k., fût comp., esc. 10/0)			
Courant	72 25	à	.. ..
Juin	72 50	à	.. ..
Juillet-août	73 50	à	.. ..
Quatre derniers	75 ..	à	.. ..
HUILE DE LIN			
Courant	64 50	à	.. ..
Juin	64 75	à	.. ..
Juillet-août	65 ..	à	.. ..
Quatre derniers	65 75	à	.. ..
SPIRITUEUX (1re qual., l'h. 90°, fût c., esc. 1 0/0			
Courant	62 ..	à	.. ..
Juin	61 25	à	.. ..
Juillet-août	61 ..	à	.. ..
Quatre derniers	59 25	à	.. ..
SUCRES 88° SACCHARIMETRIQUES (100 k.)			
N° 10/13 courant	61 ..	à	61 25
SUCRES N° 3 BLANCS			
Courant	72 10	à	.. ..
Juin	72 60	à	.. ..
Juillet-août	72 65	à	.. ..
Quatre d'octobre	62 70	à	.. ..
SUCRES RAFFINÉS			
Disponible	113 ..	à	113 ..
FARINES 8 MARQUES (159 k., t. c., esc. 1/2)			
Courant	63 20	à	.. ..
Juin	63 ..	à	.. ..
Juillet-août	62 ..	à	.. ..
Quatre derniers	59 25	à	.. ..
MARQUE CORBEIL (159 k.)	65 ..	à	.. ..
BLÉS (77/75 k., sans escompte, comptant)			
Courant	28 90	à	.. ..
Juin	28 90	à	.. ..
Juillet-août	28 40	à	.. ..
Quatre derniers	27 40	à	.. ..
SIGLES (70/72 k., sans escompte, au comp.)			
Courant	23 25	à	.. ..
Juin	23 40	à	.. ..
Juillet-août	21 50	à	.. ..
Quatre derniers	19 75	à	.. ..

COURS DES SUCRÉS ET DU 3/6 DE LILLE du 7 mai 1881.

SUCRES	Cours offic.	Cours comm.	Offert.	Demande
Sucre ind. 88 degrés.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — nos 7 à 9..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. n°1	118 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3......	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène n° 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— courant....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Grains disponibles ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, 4 premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 derniers	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — prochain.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE

Cours précédents.

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil
Colza	65 50 à	18 .. à 23 ..	17 25 à 18 ..
— ep.p.q.	71 50	.. ..	 50
Œill. b. goût.	.. ..	33 .. 35 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Caméline	61	16 .. 19 ..	17 .. 17 [illegible]0
Chanvre	.. ..	.. ..	15 .. 15 50
Lin du pays..	64 50	24 .. 25 50	28 .. 28 [illegible]0
Lin étranger.	62	22 50 24 ..	25 .. 27 [illegible]5

COURS du 7 mai 1881

Huile de colza	.. .. à .. ..
Huile épurée pou quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Caméline	.. ..
Chanvre	.. ..

CHANGES

Valeurs se négociant à 3 mois

AMSTERDAM-ROTTERDAM

Papier long — Papier court

207 1/8 à 207 3/8 — 206 5/8 à 206 7/8 et 4 0/0

ALLEMAGNE

122 1/4 à 122 1/2 — 122 ./. à 122 1/4 et 4 0/0

VIENNE ET TRIESTE

212 1/2 à 213 ./. — 212 1/2 à 213 ./. et 4 0/0

BARCELONE

500 1/2 à 501 ./. — 501 ./. à 501 1/2 et 4 0/0

MADRID

499 ./. à 499 1/2 — 499 ./. à 499 1/2 et 4 0/0

LISBONNE ET PORTO

548 ./. à 549 ./. — 549 ./. à 550 ./. et 4 0/0

SAINT-PÉTERSBOURG

254 ./. à 255 ./. — 256 ./. à 257 ./. et 4 0/0

NEW-YORK

515 ./. à 517 1/2 — 516 ./. à 518 ./. m. 3 0/0

Valeurs se négociant à vue :

LONDRES

25 23 ./. à 25 28 ./. — 25 22 ./. à 25 27 ./. m. 3 0/0

Chèque. . . . . — 25 23 1/2 à 25 28 1/2

BELGIQUE

1/16 p. à 3/16 pair — 1/8. p. à 1/4. p. m. 3 1/2

ITALIE (LIRE)

3 ./. p. à 2 1/2 p. — 2 3/4 p. à 2 1/4 p. m. 4 0/0

ITALIE (OR)

Pair à 1/8 b. ./. — 1/8. b. a ./.. b. m. 4 0/0

SUISSE

Pair a 1/16 b. 1/8 — 1/16 p. a 1/8. b. m. 3 1/2

MATIÈRES D'OR, D'ARGENT, etc.

Or en barre 1000/1000, le k. 3,437 francs	3 1/2 a 4 1/2 0/00 pme
Arg. en barre a 1090/10000, le kilogr. 218 fr. 89 c	120 ./. a 125 ./. p.
Quadruples espagnols	81 25 a 81 75
Id, colombiens et mexicains	80 50 à 81 ..
Piatres mexicaines	4 67 1/2 à 4 72 1/2
Souvserains anglais	25 20 ./. à 25 25 ./
Banknotes	25 25 1/2 à 25 27 1/2
Aigles des Etats-Unis	103 50 à 104 ..
Guillaume (20 marcs)	24 67 à 24 72
Impériales (Russie)	20 62 à 20 67

Bilan de la Banque de France

Le 5 mai 1881, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots	1,836.576.351 47
Effets échus hier à recevoir	541.904 72
Portefeuille de Paris : Commerce.	641.674.333 44
Portefeuille des succursales :	538.561.682 ..
Avances sur lingots et monnaies.	16.742.200 ..
Avances sur titres	131.329.663 75
— — succursales	80.389.775 ..
Avances à l'Etat	140.000.000 ..
Rente de la réserve	12.980.750 14
Rentes disponibles.	99.626.331 53
Rentes immobilisées	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque.	4.000.000 ..
Immeubles des succursales.	6.202.690 ..
Dépenses d'administration	2.600.410 37
Emploi de la réserve spéciale.	10.078.583 27
Monnaies italiennes en dépôt	48.786.984 20
Divers	46.623.677 52
	3.716.752.242 41

PASSIF

Capital de la Banque.	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313 54
Réserve mobilières	22.105.750 14
Réserve immobilière	4.000.000 ..
Réserves spéciales.	10.078.583 27
Billets au porteur en circulation	2.555.729.050 ..
Arérages de valeurs transférées ou déposées.	8.302.352 45
Billets à ordre et récépissés	29.407.748 04
Comptes courants du Trésor	434.004.889 22
Comptes courants	428.709.553 99
Dividendes à payer	1.632.982 ..
Effets non disponibles.	504.327 07
Escomptes et intérêts divers	15.709.034 74
Réescompte du dernier semestre	2.224.535 11
Réservé pour effets en souffrance.	» ..
Divers.	13.814.222 84
	3.716.725.242 41

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Encaisse	11.917.000
Portefeuille	12.200.000
Comptes courants particuliers	10.000.000

DIMINUTION

Compte courant du Trésor	11.000.000
Circulation des billets	15.500.000
Bénéfices de la semaine	1.372.000 fr

AVIS

Voyez Maison THIERY Aîné et Cie, 26 et 28, Place du Théâtre, 1, 3 et 5, rue des Sept-Sauts, à Lille, pour les vêtements faits et sur mesure, qualité garantie, coupe et façon élégantes, 30 0/0 meilleur marché que partout ailleurs. 19422

L'UNION CATHOLIQUE

Clermont-Ferrand,

Place de l'Observatoire, 76

Directeurs : MM. BARTHOMEUF et Ce

(Eviter la confusion des noms)

MM. BARTHOMEUF et Ce, seuls directeurs aujourd'hui de l'établissement de l'Union Catholique pour la confection des vêtements ecclésiastiques, croient de leur devoir de prévenir le clergé français que ce vaste établissement qui jouit d'une si légitime réputation ne doit point être confondu avec des maisons nouvellement établies et ayant pris des titres analogues dans le but de mettre la confusion.

C'est dans le but d'être utile au clergé français que, sortant de nos habitudes de réserves, nous n'avons point hésité à lui signaler et à lui recommander l'Union Catholique. Notre recommandation a porté ses fruits : Un grand nombre de lettres de remercîments nous sont parvenues. On se félicite du bon marché exceptionnel de cette maison, de la qualité solide de ses fournitures, de la perfection de la coupe et du fini de l'exécution. Ces éloges justifient amplement les avantages offerts par l'Union Catholique, qui, sous l'habile direction de M. Barthomeuf, a vu grandir la légitime réputation de probité commerciale et de consciencieuse confection dont elle jouit depuis si longtemps.

E. DELAROCHE.

(Service de la correspondance de St-Chéron).

BIBLIOGRAPHIE

En dépit des beaux livres de Winckelmann et d'Ottfried-Muller, on peut dire qu'il n'existe ni en France, ni à l'étranger, aucun livre qui retrace, dans son ensemble actuel, toute l'histoire de l'art antique, depuis ses origines lointaines jusqu'aux temps du christianisme et de l'invasion des barbares. La science et les découvertes contemporaines ont, en effet, considérablement agrandi le champ d'études des archéologues et des artistes, et rendu insuffisant les travaux anciens.

C'est cette lacune que vont combler deux écrivains, dont les noms sont une garantie de compétence et de succès, M. *Georges Perrot*, qui a eu l'honneur d'inaugurer dans la faculté des lettres de Paris l'enseignement de l'archéologie classique, et M. *Charles Chipier*, architecte, couronné par l'Institut pour de beaux travaux d'érudition. *L'Histoire de l'art, dans l'antiquité* comprendra trois mondes de chefs-d'œuvre : l'art de l'ancien Orient, l'art grec, qui en formera la principale partie, l'art italiote, étrusque e romain.

Plus de 5,000 figures seront insérées dans le texte. Les monuments, les statues et les peintures qui ont le plus d'importance seront réservés pour des planches tirées à part, et quelquefois en couleur.

L'ouvrage, qui formera cinq ou six beaux volumes grand in-8, se publie par livraisons de 16 pages, du prix de 0,50 c. et de 1 fr. pour celles, en assez petit nombre, qui contiendront des planches en couleur. 2025—19424

Santé à tous. -- Adultes et Enfants

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même engrossesse diarrhée, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression langueurs, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie reins intestins, muqueuse, cerveau et sang toute irritation et toute odeur fiévreuse et se levant M. le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les neufs, es chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasianne l'effroyable mortalité des enfants 31 sur 100 la première année et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. » Aux étiquettes elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 34 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc

Cure n° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, Instituteur à Eynançes (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr. ; 24 kil., 70 fr. Aussi *La Revalescière chocolatée*, en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Biscuits Antidiabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois, Desfontaine, épicier sur la Place ; Boubert, Epicerie-Centrale, 13, rue St-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers — DU BARRY et Cie (Limted), rue Castiglion Paris.

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX